



Dear Colleagues,

Following the introduction of the new Staff Regulations, many colleagues have shared with us their concerns about the legality of several new provisions which impact negatively on officials and other agents careers. We shouldn't forget that, even during the legislative process, the legal services of the various Institutions expressed serious doubts on a certain number of these measures.

Following the proliferation of announcements and complaint forms, you have asked us :

- **to group the efforts of Trade Unions of all Institutions and Agencies for a better defence of the rights of our colleagues and as a symbol of our attachment to a single Staff Regulations;**
- **to set up a strong pool of lawyers in order to maximise the chances for a successful outcome, going well beyond a simple distribution of forms;**
- **to organise regular meetings with these lawyers to explain to staff all details concerning the proposed actions.**

We have listened to your requests!

At the Commission, the Alliance (R&D, CONF-SFE, CISL-FIR, Solidarité Européenne), RS (U4U, USHU, SFIE) and FFPE have decided to join forces for a strong common strategy for these procedures and have asked a pool of lawyers to follow these actions.

A joint effort will be put in place also within the other Institutions, with Trade Unions and lists that have decided to take part in this project. All other Trade Unions are also welcome to join our project at any following stage.

In order to explain our planned actions and answer your questions, we invite you to

An information meeting

on 5th March

Grande salle du CCP LOI 80 from 12h45

The meeting rooms of other sites will be communicated later.

During the meeting, Me Sébastien Orlandi and Me Thierry Bontinck, members of our pool of lawyers, will present the complaint forms and other templates concerning different aspects of the actions we are co-ordinating, will set out the reasons and arguments to support them and will provide answers to all your questions and doubts.

This will be the first of a series of regular meetings that will be organised along the entire process.

Additionally, we have also decided to put in place an **accompanying team** made up of colleagues with the necessary competence to assist you in the introduction of these actions, and promptly answer to all your questions.

Please confirm your attendance at the meeting by clicking the button YES.



Chers Collègues,

Depuis l'entrée en vigueur du Statut, vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire part de vos inquiétudes juridiques sur plusieurs volets qui impactent de façon substantielle la carrière des fonctionnaires et des agents. Il ne faut pas oublier qu'au cours du processus législatif les différents Services Juridiques avaient déjà émis de sérieuses réserves sur plusieurs de ces mesures.

Face à la multiplication des annonces et de formulaires de réclamations qui circulent, vous nous avez demandé :

- **de mutualiser les efforts** des syndicats de toutes les institutions et Agences pour mieux défendre les droits des collègues et témoigner de leur attachement à l'unicité du statut;
- d'aller au-delà de la simple distribution de formulaires et **de mettre en place un véritable pool d'avocats** pour donner le maximum de chances à ces démarches ;
- **d'organiser des réunions d'information régulières avec** les avocats pour mieux expliquer au personnel tous les détails des actions envisagées.

Votre appel a été entendu!

A la Commission, l'Alliance (R&D, CONF-SFE, CISL-FIR, Solidarité Européenne), RS (U4U, USHU, SFIE), FFPE ont décidé de mettre ensemble leurs efforts pour une véritable stratégie commune et ont demandé à un pool d'avocats d'accompagner ces démarches.

Le même effort sera déployé au sein des autres Institutions avec les syndicats et listes qui ont décidé de partager ce projet. Ceci sans nullement exclure que d'autres forces puissent s'y joindre par la suite.

Afin de vous expliquer les actions envisagées et répondre à toutes vos questions, nous vous invitons à

Une réunion d'information

Le 5 mars prochain

Grande salle du CCP LOI 80 à partir de 12h45

avec visioconférence avec tous les autres sites

Les adresses des salles dans les autres sites seront communiquées ultérieurement

A cette occasion, Me Sébastien Orlandi et Me Thierry Bontinck, membres de notre pool d'avocats présenteront les modèles de réclamations et/ou de demandes relatives aux différents volets des actions envisagées, en exposeront les raisons d'être et les arguments à l'appui et étudieront tout autre aspect que vous pourriez leur soumettre.

Il s'agit de la première d'une série de rencontres régulières qui seront organisées tout au long de la procédure.

De plus, nous avons aussi décidé de mettre en place un groupe de suivi composé de collègues disposant des compétences nécessaires pour vous assister dans l'introduction de ces actions et répondre à tout moment à vos questions.

Nous vous invitons à confirmer votre participation à la réunion du 5 mars en votant YES.